

Amundi Index Solutions

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg – Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. de Luxembourg B206-810
(la « Société »)

Luxembourg, le 21 août 2025

AVIS AUX ACTIONNAIRES DU COMPARTIMENT

Amundi US Aggregate Bond ESG (le « Compartiment »)

Les termes qui ne sont pas spécifiquement définis dans les présentes auront la même signification que dans les statuts (les « Statuts ») et dans le dernier prospectus de la Société (le « Prospectus »).

Cher/Chère Actionnaire,

Nous vous informons que le conseil d'administration de la Société (le « Conseil d'administration ») a décidé de modifier l'indice de référence (le « Changement ») et, par conséquent, le nom du Compartiment et l'engagement minimum en matière d'investissement durable, l'heure limite d'opération des catégories d'actions et le niveau maximal de Commission de gestion de ses catégories d'actions, comme indiqué dans le tableau ci-dessous, à compter du **18 novembre 2025** (la « Date d'effet »).

Les principales modifications applicables à votre Compartiment en conséquence sont détaillées ci-dessous.

	Avant la Date d'effet	À la Date d'effet
Nom du Compartiment	Amundi US Aggregate Bond ESG	Amundi Global Government Tilted Green Bond
Indice de référence du Compartiment	Bloomberg MSCI ESG US Aggregate ex Securitized Sector Neutral Select Index Ticker de l'indice : I37163US	Bloomberg Global Treasury Green Bond Tilted Index (le « Nouvel Indice ») Ticker de l'indice : I40147US
Engagement minimum en matière d'investissements durables	1 %	25 %
Heure limite d'opération :	catégories d'actions non libellées « UCITS ETF » : 14 h 00 HNEC le Jour d'opération pertinent catégories d'actions libellées « UCITS ETF » : 18 h 30 HNEC le Jour d'opération pertinent	catégories d'actions non libellées « UCITS ETF » : 14 h 00 HNEC le Jour ouvrable précédent le Jour d'opération pertinent catégories d'actions libellées « UCITS ETF » : 18 h 30 HNEC le Jour

			ouvrable précédant le Jour d'opération pertinent	
Commissions	Gestion (max.)	Administration (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF Dist	0,06 %	0,10 %	0,10 %	0,10 %
UCITS ETF EUR Hedged Acc	0,08 %	0,10 %	0,12 %	0,10 %
UCITS ETF CHF Hedged Acc	0,08 %	0,10 %	0,12 %	0,10 %

L'objectif du Changement est de fournir aux Actionnaires une exposition à la performance des obligations à taux fixes des émetteurs souverains suivants : Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède. En outre, le Nouvel Indice favorise les obligations vertes émises par ces pays afin qu'elles représentent au moins 30 % du Nouvel Indice.

Ces modifications seront reflétées dans le prochain Prospectus.

• **Si les Actionnaires ne sont pas d'accord avec ce Changement, les Actionnaires qui souscrivent ou rachètent habituellement des Actions du Compartiment sur le marché primaire peuvent racheter leurs Actions sans frais (à l'exception des frais acquis par le Compartiment pour empêcher la dilution de l'investissement des actionnaires), pendant une période d'un mois à compter de la date du présent avis, qui est uniquement notifié sur le site web de la Société dédié aux avis aux actionnaires, conformément au prospectus.**

• **Nous attirons l'attention des Actionnaires sur le fait que, si les Actions du Compartiment sont vendues sur un marché ou une bourse, les Actionnaires peuvent se voir facturer des commissions de courtage sur la vente d'Actions du Compartiment.**

• **Si les Actionnaires sont d'accord avec les modifications, aucune action n'est requise de la part des Actionnaires.**

La dernière version du Prospectus et les Documents clés sont disponibles, sans frais, sur simple demande au siège social.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Conseil d'administration